57100

bulletin de la paroisse orthodoxe Saint-Jean-le-Théologien

FEUILLETS SAINT-JEAN

N°7

évrier 2005

In memoriam

Tatiana Borissovna, autrement dit TB, Struve nous a quittés, elle a rejoint les demeures du Père où elle a retrouvé son mari le père Pierre Struve.

On a beaucoup parlé d'elle comme étant la femme du père Pierre ou la mère du père Alexis, mais j'aimerais évoquer ici ce qu'elle a, elle, représenté pour moi, et je pense pour un certain nombre de personnes.

Tout d'abord, la manière dont elle nous a appris à vivre le commandement du Christ : « Jésus dit à ses disciples: "C'est pourquoi je vous dis: Ne vous faites pas de souci pour votre vie ni pour votre corps. Ne vous demandez pas: 'Qu'est-ce que nous allons manger ? Avec quoi est-ce que nous allons nous habiller ?' Oui, votre vie est plus importante que la nourriture, et votre corps est plus important que les vêtements. Regardez les oiseaux ! Ils ne sèment pas, ils ne récoltent pas, ils n'ont pas de réserve ni de grenier, mais Dieu les nourrit! Et vous valez beaucoup plus que les oiseaux ! Ce n'est pas en vous faisant du souci que vous pouvez ajouter un seul jour à votre vie! Si vous n'arrivez même pas à cela, pourquoi alors vous faire du souci pour les autres choses ? Observez les fleurs des champs, regardez comment elles poussent ! Elles ne filent pas et elles ne tissent pas. Pourtant, je vous le dis: même Salomon, avec toute sa richesse, n'a jamais eu de vêtements aussi beaux qu'une seule de ces fleurs. L'herbe est aujourd'hui dans les champs et demain, on la jettera au feu, et pourtant, Dieu l'habille de vêtements magnifiques. Vous qui n'avez pas beaucoup de foi, vous pouvez être sûrs d'une chose: Dieu en fera au moins autant pour vous. Et vous, ne cherchez pas ce que vous allez manger ou ce que vous allez boire, ne soyez pas inquiets." »

Après la mort de son mari, la vie devint plus difficile pour elle, elle dut travailler pour subvenir aux besoins de sa famille et d'une famille nombreuse, changer de domicile, s'occuper de tout, et pourtant elle ne s'est pas enfermée sur elle-même et sur ses difficultés, elle a continué à être le refuge d'un nombre important de personnes qui venaient chez elle parce qu'ils trouvaient auprès de cette famille accueil, écoute et aide matérielle. Elle ne doutait pas que le Seigneur l'aiderait à assumer le tout et n'hésitait pas à réveiller la générosité d'autres personnes pour l'aider à faire le bien autour d'elle. Cela n'a pas dû être toujours facile car cette attitude paraissait à beaucoup comme une insouciance et une inconséquence.

J'ai fait sa connaissance d'une manière plus personnelle à l'occasion de la préparation d'émissions de catéchèse sur une radio. Nous allions à plusieurs chez elle, à Colombes, pour parler de ces émissions et voir quels sujets aborder et comment le faire.

J'ai donc eu là l'occasion de voir à quel point sa foi était vivante. J'aurais tendance à dire qu'elle avait la foi du charbonnier en ce sens que sa foi était limpide, et que l'on sentait une totale confiance en la Providence divine. Je ne sais pas si elle a fait des études de théologie, mais elle avait une connaissance, une compréhension, une vision de l'écriture très originale. Elle arrivait à faire ressortir d'un texte que nous lisions, un sens qui éclairait d'une manière particulière l'idée que nous voulions mettre en valeur cette semaine-là. Elle savait également nous faire réfléchir, elle nous apprenait à ne pas rester en surface autant des textes que de notre propre réflexion.

Mais les moments que je préférais étaient lorsque je me retrouvais seule chez elle à la suite de la défection de l'un d'entre nous. C'était alors l'occasion d'un échange plus personnel, d'un partage d'expérience. Elle me racontait son éducation dans une école catholique à l'occasion d'une discussion sur l'œcuménisme, et me disait qu'elle ne pouvait pas ne pas aimer ces personnes qui lui avaient fait découvrir le Christ. Elle me parlait de sa douleur et de son désarroi à la mort de son mari, et de la manière dont il avait été présent pendant 40 jours et l'avait aidée et consolée par le choix des lectures qu'il lui proposait chaque soir, en tout cas c'est comme cela qu'elle le ressentait, car elle choisissait les passages au hasard, puis après cette période, par le même moyen, il l'avait prévenu qu'il était temps qu'il parte.

Je ne me rappelle plus exactement la teneur exacte de nos conversations, mais je sais qu'elles m'ont permis d'approfondir ma foi, et m'ont aidé dans mon chemin spirituel.

Le jour de son enterrement, j'ai été touchée, par la sérénité de l'office, par la prière palpable qui s'élevait vers le trône de Dieu. J'ai senti la présence de TB parmi nous. Cela a été un moment de grâce exceptionnel, ponctué par le très beau sermon de Monseigneur Gabriel.

C'est de tout cela que je voulais témoigner, en écrivant ces quelques mots in memoriam à Matouchka Tatiana Struve.

Mémoire éternelle

Olga Victoroff

Nous fêtons au début de ce mois, la Sainte Rencontre, fête de l'accomplissement. Accomplissement de la promesse faite au vieillard Syméon, accomplissement l'Ancien Testament. La tradition raconte que le juste Syméon fut l'un des 70 traducteurs de la Septante. En traduisant la prophétie d'Isaïe, ne concevant pas qu'une vierge puisse enfanter, il remplaça le terme Vierge par Jeune femme dans l'annonce de la naissance virginale du Christ. Quand il reprit son travail le lendemain, il constata que sa traduction avait été corrigée dans la nuit et que le terme vierge avait retrouvé sa place dans le texte. Cet épisode se produisit un certain nombre de fois, jusqu'à ce que la promesse soit faite à Syméon qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu l'accomplissement de cette prophétie.

La Sainte Rencontre est un lien entre deux moments forts de l'année liturgique et de l'histoire de notre salut. Elle est fêtée quarante jours après Noël et clôt le cycle des théophanies, de l'incarnation de Dieu et de sa manifestation parmi les hommes. Dans le même temps, cette fête est déjà l'annonce du cycle du triode. Il n'est pas rare, en effet, que le dimanche de Zachée soit célébré durant la période de la fête. Cette unité est reprise dans le tropaire de la fête : on retrouve le terme de soleil de justice, comme dans le tropaire de la Nativité, et la dernière phrase proclame le but de la venue du Sauveur : nous donner sa Résurrection.

Préparons-nous donc à nous mettre en chemin pour prendre part à la Résurrection du Christ dans la célébration de la fête de Pâques.

Archiprêtre Serge

Communiqué N° 01-05 du Conseil de l'Archevêché Réunion du 12 janvier 2005

Le Conseil de l'Archevêché s'est réuni, le 12 janvier 2005, sous la présidence de S. Ém. l'Archevêque Gabriel.

- Mgr Gabriel a informé le Conseil de la réunion de travail qu'il a eu récemment avec S. Ém. le Métropolite Pantéléïmon de Belgique (Patriarcat Œcuménique). Ensemble, ils ont étudié la situation des paroisses et communautés de leurs diocèses respectifs en Belgique, leurs relations réciproques et la situation générale de l'Orthodoxie dans ce pays. Ils ont également préparé la visite commune qu'ils devraient effectuer à la Conférence des évêques catholiques de Belgique en février de cette année.
- Le Conseil a étudié la situation de plusieurs paroisses de l'Archevêché.

Stockholm. Le recteur de la paroisse, l'Archimandrite Matthias, est gravement malade, mais il a pu célébrer les principaux offices liturgiques de Noël avec l'aide d'un prêtre envoyé de Paris. Une solution pour lui apporter l'aide d'un prêtre permanent est à l'étude. Mgr Gabriel demande à chacun de prier pour la guérison de l'Archimandrite Matthias.

Toulouse et Perpignan. Les célébrations de Noël se sont déroulées normalement. À Toulouse, les offices liturgiques ont été célébrés par le Hiéromoine Serge (Pescay), une première fois suivant le nouveau calendrier, le 25 décembre, et une deuxième fois, selon l'ancien calendrier, le 7 janvier. À Perpignan, les offices ont été célébrés, selon l'ancien calendrier, par le Prêtre Emmanuel Bachev. Mgr l'Archevêque Gabriel se rendra à Toulouse pour y célébrer et rencontrer le clergé et les paroissiens, les 29 et 30 janvier prochain.

Biarritz. Comme annoncé (communiqué n° 59), une délégation composée de Mgr l'Archevêque, de l'Archiprêtre Alexis Struve, et de MM. Michel Sollogoub et Pierre Sollogoub, s'est rendue à Biarritz, du 29 au 31 décembre 2004. Elle a rencontré les membres du conseil paroissial, les autorités civiles locales et l'évêque catholique de Bayonne. Après concertation avec le conseil paroissial, Mgr l'Archevêque a nommé le père Alexis Struve recteur de la paroisse de Biarritz.

Les 8 et 9 janvier, Mgr l'Archevêque s'est rendu à nouveau à Biarritz. Le 8 janvier, a eu lieu une réunion du conseil paroissial. Le lendemain, Mgr l'Archevêque a célébré avec l'Archiprêtre Alexis Struve la Divine Liturgie dans la Chapelle de l'Impératrice, l'accès à l'église de la paroisse étant fermé.

M. Michel Sollogoub a indiqué que trois démarches avaient été engagées auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes par le conseil paroissial de Biarritz en vertu des nombreuses irrégularités constatées dans les agissements du Père Monjoch : la première met fin au contrat de travail de l'ancien recteur, le père Georges Monjoch, aujourd'hui en interdit a divinis, et par conséquent à son hébergement dans le logement de fonction auprès de l'église; la deuxième vise à faire fermer tous les accès de l'église par ordonnance de justice jusqu'à l'expulsion du père Monjoch; la troisième consiste à introduire une action en nullité de l'assemblée générale de la paroisse tenue par le père Monjoch le 26 décembre dernier (voir annexe ci dessous).

Mgr Gabriel a informé le Conseil que le Père Georges Monjoch convoqué devant le Tribunal Ecclésiastique, le 12 janvier 2005, ne s'était pas présenté.

Le Conseil a approuvé l'ensemble des mesures engagées et a exprimé son soutien à l'Archiprêtre Alexis Struve et à l'ensemble des responsables et membres de la Paroisse de Biarritz dans l'épreuve qu'ils traversent actuellement. Le Conseil espère que le bon droit sera rapidement rétabli, que les paroissiens pourront retrouver le plus tôt possible l'église dont ils ont été spoliés et que la vie liturgique pourra y reprendre de façon calme et harmonieuse.

- Le Conseil a examiné avec attention les déclarations et décisions de la session du saint-synode du Patriarcat de Moscou du 24 décembre 2004. Une discussion s'est ensuite engagée, à l'issue de laquelle le Conseil a adopté une déclaration officielle, dont le texte intégral est communiqué cijoint pour diffusion dans les paroisses et dans les médias.
- Le Conseil a chargé l'Archimandrite Job de préparer l'organisation de la conférence diocésaine, prévue dans la première partie de l'année 2005, dans le prolongement des travaux de la Réunion Pastorale du 1^{er} novembre.
- Une réunion de travail sur les problèmes d'ordre administratif, juridique et matériel, ainsi que d'échange d'informations avec les recteurs et marguilliers des paroisses de Paris et de la région parisienne a été fixée au samedi 19 février, de 10 h à 13 h, dans les locaux de l'Administration Diocésaine, auprès de la Cathédrale. Des réunions du même type pourront se dérouler dans les autres doyennés durant l'année.

Annexe - Rappel d'ordre juridique concernant Biarritz :

L'assemblée générale extraordinaire de la Paroisse de Biarritz, tenue le 26 décembre dernier dans le sous-sol de l'église, dont l'accès était néanmoins fermé au public, puisque les entrées avaient été mise sous scellés à la demande du père G. Monjoch, est manifestement non légale et non statutaire, car contraire aux statuts de la paroisse (enregistrée à la Préfecture sous forme d'association cultuelle), pour les raisons suivantes :

- 1. L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire n'a pas été proposé par le conseil paroissial, mais par le seul père G. Monjoch, ce qui est contraire à l'article 16 des statuts.
- 2. Alors que Mgr l'Archevêque Gabriel lui avait notifié qu'il le relevait de sa fonction de recteur de la paroisse, ce qui l'excluait du Conseil Paroissial et de la présidence d'une Assemblée paroissiale, le père Georges Monjoch a présidé cette assemblée générale extraordinaire, ce qui est contraire à l'article 18 des statuts.
- 3. L'assemblée générale extraordinaire a délibéré sur des points qui ne figuraient pas à l'ordre du jour tel qu'envoyé par le Président, ce qui est contraire à l'article 26 des statuts.
- 4. La modification des statuts effectuée par l'assemblée générale extraordinaire n'a pas été entérinée par l'Archevêque, ce qui est contraire à l'article 33 des statuts.
- 5. Manifestement, nombre un important des participants à l'assemblée générale extraordinaire n'étaient pas des membres régulièrement inscrits dans l'association cultuelle. La liste de ces paroissiens compte au maximum 52 noms. Aucun des sept membres laïcs du conseil paroissial régulièrement élus n'ayant assisté à cette assemblée générale extraordinaire, elle ne pouvait par conséquent compter au maximum que 45 membres. Or, le compte rendu de l'assemblée fait état de 61 présents et de 59 votes en faveur de chacune des résolutions proposées. L'admission des membres de l'association se fait selon la procédure prévue à l'article 12 de nos statuts qui n'a manifestement pas été suivie.
- 6. La révocation de l'ensemble des membres du conseil paroissial, proposée par le père G. Monjoch, est contraire à l'article 26 des statuts.
- 7. L'assemblée a décidé du rattachement de la paroisse au Patriarcat de Moscou, introduisant ainsi dans les statuts de l'association une modification, qui n'avait pas été préalablement portée à la connaissance des membres de l'association dans la lettre de convocation, ce qui est contraire à l'article 16 des statuts.

Saint Nicolas égal aux Apôtres, archevêque du Japon 3 février

Ivan Dmitrievitch Kassatkine est né le 1^{er} août 1836 dans la province de Smolensk. Son père était diacre. Ivan suivit des études théologiques. Le 24 juin 1860, il devint moine et prit le nom de Nicolas. Devenu hiéromoine le 30 juin 1860, il fut, à sa demande, envoyé au Japon pour devenir le doyen de l'église consulaire de la ville de Hakodate.

Au début, prêcher l'Evangile au Japon semblait impensable. Comme l'a dit le père Nicolas lui-même, « les Japonais

à l'époque considéraient les étrangers comme des bêtes sauvages, et le christianisme comme l'Église du mal, dont seuls pouvaient faire partie les plus fieffés scélérats et les sorciers». Cela lui prit huit ans pour apprendre à connaître le pays, son peuple, sa langue, ses mœurs et ses coutumes.

En 1868 la paroisse du père Nicolas comptait une vingtaine de Japonais. En 1869, sur la foi du rapport fait par le père Nicolas, le Synode de l'Église Russe décida de créer une « Mission russe chargée de prêcher aux païens Japonais la parole de Dieu ». Le père Nicolas fut élevé à la dignité d'archimandrite, et placé à la tête de cette Mission dont le centre était à Tokyo.

En 1871, les chrétiens furent l'objet de grandes persécutions au Japon, qui ne se calmèrent qu'en 1873.

En 1873 l'archimandrite Nicolas lança à Tokyo la Construction d'une église, ainsi que d'une école, puis d'un séminaire.

En 1874 Monseigneur Paul, évêque du Kamtchatka, se rendit à Tokyo pour ordonner prêtres des Japonais, sur la recommandation de l'archimandrite Nicolas. La Mission comprenait alors quatre institutions scolaires à Tokyo et deux à Hakodate. En 1877, la mission lança la publication régulière d'une revue, « le Messager Ecclésial ».

En 1878 le Japon comptait 4115 chrétiens, et de nombreuses communautés s'étaient créées. Si la Mission avait pu obtenir de tels résultats, c'était grâce au fait que les offices étaient célébrés en japonais, et à la publication de nombreux livres religieux.

L'Toujours au Japon, Monseigneur Nicolas poursuivit, avec encore plus de zèle, son travail apostolique: il acheva la construction de la cathédrale de la Résurrection du Christ à Tokyo, reprit la traduction des livres nécessaires aux offices, écrivit un dictionnaire de théologie orthodoxe en langue japonaise.

Durant la guerre russo-japonaise, l'évêque Nicolas et ses ouailles connurent de lourdes épreuves. Pour son abnégation et son dévouement durant cette période, Nicolas fut élevé à la dignité d'archevêque.

En 1911, 50 ans après l'arrivée du jeune hiéromoine Nicolas au Japon, on y

comptait 266 communautés appartenant à l'Église Orthodoxe Japonaise, comprenant 33017 chrétiens laïcs, 1 archevêque, 1 évêque, 35 prêtres, 6 diacres, 14 professeurs de chant, 116 prédicateurs catéchètes.

L'Acte 10 avril 1970, le Saint Synode de l'Église Orthodoxe Russe publia l'acte d'insertion de Nicolas dans la liste des saints, en le nommant « égal aux apôtres » : Au Japon, il était depuis longtemps vénéré comme un grand juste devant le Seigneur.

Saint Nicolas, prie Dieu pour nous

A propos de notre paroisse

Catéchèse pour les adultes

Nous continuerons à lire ensemble *l'Eucharistie* du père Alexandre Schmemann. La prochaine réunion aura lieu le samedi 5 février à 16h30, avant l'office. Elle portera sur le troisième paragraphe du premier chapitre, *Le sacrement de l'Assemblée*. La catéchèse suivante aura lieu le samedi 5 mars à 16h30.

Catéchèse pour les enfants

Les prochaines catéchèses sont prévues pour tous les groupes les dimanche 20 février et 13 mars à 10 heures.

Visite de Mgr Léon de Finlande

Son Éminence Monseigneur Léon, archevêque de Carélie et de toute la Finlande, sera en visite à Paris les samedi 12 et dimanche 13 février. À cette occasion, il n'y aura pas d'office à St-Jean le samedi soir : nous irons célébrer les vigiles à 18 heures dans la paroisse de la Sainte-Trinité, qui reçoit Mgr Léon (crypte de la cathédrale, 12, rue Daru, Paris VIII).

Carnet de la paroisse

14 janvier 2005 Naissance de Matthieu Hammou 27 janvier 2005 Naissance de Séraphine Vaux

Si vous souhaitez voir paraître une annonce dans le carnet de la paroisse, n'hésitez pas à contacter Élisabeth Toutounov - 13 rue Guy Gotthelf, 91330 Yerres - 01-69-49-15-39 - elisabeth.toutounov@wanadoo.fr

Suite à la lecture de la lettre de Lucile je voudrais préciser quelques points. Si je peux comprendre ce souci d'une recherche de qualité dans le chant, elle n'est pas un but en soi, et je pense qu'elle ne doit pas se faire au détriment de la libre participation de chacun aux offices. Le chant n'est qu'un instrument de la prière et de la participation liturgique, et je reste très attachée à l'idée que chacun se sente libre de chanter s'il en a envie. Si cette habitude de chanter tous ensemble a été instaurée à la création de la paroisse c'était bien dans le but que chacun participe pleinement aux offices, que toute la communauté participe pleinement à la vie liturgique et ceci n'a rien à voir

avec l'organisation administrative de la paroisse. Si le «travail» du chef de choeur peut-être considéré comme un service rendu à la communauté, le fait de chanter ne l'est pas, il n'est qu'une forme d'expression de la prière qui ne doit être interdite (ou imposée) à personne. Par ailleurs, je suis consciente de mes compétences limitées en matière de chorale et je ne prétends pas, en ce qui me concerne, faire autre chose qu'organiser le bon déroulement des offices. Je ne me sens donc nullement offusquée si les gens ne me regardent pas, car je comprends bien qu'il peut être très difficile d'être attentif à la prière et aux moulinets du chef de choeur en même temps. Je trouve par ailleurs que

dans la paroisse on ne chante pas si mal après tout, ceci n'est en rien une tentative de nivellement par le bas, mais il n'y a qu'à se rendre dans quelques paroisses aux vigiles, (ou même à la liturgie!) pour se rendre compte qu'une chorale en bonne et due forme dans laquelle ne sont intégrés que les gens ayant assisté aux répétitions n'est en rien garant de la qualité du chant! En revanche, à Saint-Jean, dès qu'il y a du monde, le chant de la communauté est assez harmonieux. De là à dire que l'harmonie du chant doit être une motivation pour que les gens soient présents au début des offices..... J'espère quand même que la motivation des gens est tout autre.

Catherine Hammou

J'ai lu très attentivement (enfin j'ai l'impression) la réflexion de Lucile sur « Le discernement et la liberté du chanteur ». Je la remercie de cette réflexion et voudrais répondre à la question qu'elle se pose : qu'est-ce qui a bien pu nous pousser à ne pas instituer de chœur à Saint-Jean, mais à faire chanter tout le monde? Elle suppose que c'est en raison de la notion très forte de communauté qui a marqué notre paroisse dès son origine. On peut répondre oui et non à la fois, car la notion

D'abord je voudrais préciser que ce choix de chant collectif n'a pas vraiment été discuté par la communauté, autant que je m'en souvienne. Cela a été, en fait, admis par tout le monde dès le départ comme allant de soi, et pas expliqué. Je vais essayer ici de préciser ce qui nous a poussé à agir de la sorte.

de "communauté" n'était pas un à priori,

mais une réflexion qui la dépassait.

Plusieurs "motivations" ont été à la base de la création de St-Jean. Il y avait la volonté du Conseil de l'ACER de permettre à un certain nombre de personnes qui assistaient aux offices en français une fois par mois à l'église de la Présentation au Temple de La Vierge, de pouvoir se réunir plus souvent pour célébrer la Liturgie eucharistique dans la langue qu'ils comprenaient. Il y avait aussi le besoin d'autres personnes de trouver une paroisse à "échelle humaine". En effet à cette époque, il n'y avait qu'une paroisse en langue française dans notre archevêché à Paris, la paroisse de la Sainte-Trinité de la crypte de la rue Daru, et le besoin se faisait sentir d'en créer d'autres.

En même temps, nous découvrions

"l'école de théologie de Paris", les écrits du père Afanassieff, les conférences d'Olivier Clément et du père Alexandre Schmemann, ses livres Pour la vie du monde et L'Eucharistie sacrement du Royaume.

Ces personnes nous ont fait découvrir que la participation aux offices ne peut être



individuelle, que nous ne prions pas chacun dans notre coin, pour notre propre salut, ni pour nos besoins spirituels, mais que la force et le sens de la prière liturgique sont fondés sur la communauté de prière, sur le lien d'amour qui unit les personnes réunies pour cette prière. Nous avons découvert également le rôle des laïcs dans ces services religieux, ainsi que le sens profond du sacerdoce royal de tout chrétien. On nous a appris que ce n'est pas le prêtre seul qui célèbre la liturgie pendant que nous les fidèles nous y assistons, mais que nous célébrons ensemble une seule et même liturgie. C'est justement parce qu'il

y a une assemblée, l'assemblée du peuple, et un président de cette assemblée, le prêtre, que le Christ peut être et est parmi nous. Nous avons compris que les prières dites par le prêtre et celles dites par le peuple se répondent, et que cela n'est pas un dialogue mais une seule et même prière dite à deux

Lucile a bien fait remarquer que la richesse de la tradition orthodoxe vient de la richesse de ses prières. Mais là il faut parler de tous les textes et pas uniquement des prières de demandes ou d'intercession: les stichères, les tropaires, les canons, sont aussi des prières, des prières de louange, louange à la gloire de Dieu, à la gloire de son œuvre, à la gloire de ses saints. Et la prière de louange est la prière par excellence. Ces textes deviennent catéchétiques parce qu'ils décrivent d'une manière tout à fait poétique et simple à la fois les œuvres de Dieu dans la création, les œuvres de Dieu dans ses saints, par la louange que nous lui adressons. (C'est pour cela que même si parfois la louange des saints est un peu stéréotypée et ne nous apprend pas grandchose du saint lui-même, ce n'est pas très grave, car le but en fait n'est pas là).

Si donc les chants au cours de la liturgie sont prière et prière de toute la communauté il nous paraissait tout à fait normal que toutes les personnes y participant puissent le faire en plénitude, c'est-à-dire chanter, car la prière s'exprime avec le corps, les gestes, le signe de la croix, les prosternations...et la voix. Chanter n'est donc pas rendre service mais prier, et prier est l'affaire de tout le monde. Le chef de chœur en revanche, lui, assure un service et un service important, non pas parce qu'il fait attention à la

justesse ou à l'harmonie du chant, mais parce qu'il permet par ses actions diverses (textes, ton, rythme...) la prière de la communauté, ce qui me paraît beaucoup plus important.

Nous avons fait à Saint-Jean, beaucoup de petits ou grands changements dans la façon traditionnelle de célébrer les offices, mais c'est celle-là qui frappe et qui plait en général le plus aux personnes qui nous rendent visite, et qui se joignent à nous pour la prière. Ils apprécient cette liberté qui leur est donnée de participer effectivement à la prière.

J'avoue que comme beaucoup d'anciens, de cette paroisse, je reste très attachée à cette vision des choses. Je sais que nous ne sommes peut-être plus la majorité et qu'une vision plus "traditionnelle" prévaut de plus en plus à Saint-Jean, mais je pense très sincèrement que c'est au détriment d'une certaine vérité, d'une certaine authenticité du sens de la communauté, et donc de l'Église.

Olga Victoroff

Je suis contente que mes propos aient suscité des réactions et permis une discussion. Merci à Olga de ses explications historiques, qui ont confirmé ce dont je n'avais que l'intuition et mis en lumière les desseins fondamentaux que recelait notre choix de ne pas avoir de choeur.

Toutefois, j'ai le sentiment qu'il me faut revenir sur certains points qui ne semblent pas avoir été interprétés comme je l'aurais souhaité.

En premier lieu, je voudrais dire, redire, réaffirmer, que cet article n'était en aucun cas une prise de position en faveur d'un « retour à un chœur » distinct de l'assemblée des fidèles. Mon intention était de provoquer une prise de conscience de l'importance du chant, de sa nature, de la beauté de son rôle et de ce qu'il véhicule. Oui, je voulais faire réagir les paroissiens qui l'auraient lu, de façon à ce qu'ils s'en sentent responsables, et j'ai pour cela employé des mots un peu forts. Mais cela participait d'une volonté d'être mieux ensemble, d'être plus unis, plus en cohésion autour de principes importants. Cela ne procédait pas d'une volonté d'exclusion.

Le long préambule que j'avais pris soin d'exposer, dans mon article, visait justement à ne pas générer chez les lecteurs l'idée suivante: la qualité du chant est un but en soi. Je n'ai jamais dit cela, pour la bonne raison que je ne le pense pas. Si telle était mon opinion, je ne serais pas chef de chœur à Saint Jean, je m'en tiendrais à un chœur qui fait des concerts. Mon équation est simple et je la reprends : dans le chant liturgique, la musique est au service des mots, elle doit s'effacer, être fluide, pour porter les mots de la prière en ne faisant qu'un avec eux. A contrario, un chant éraillé, faux, aux voix décalées et discordantes, attire l'attention sur la musique, sur les personnes, égare la pensée. Bien sûr, on ne doit pas faire de la beauté une condition sine qua non de la prière, et devenir des « princesses au petit pois » du chant liturgique. Mais la beauté importe. La beauté élève, l'harmonie unit. Pourquoi ne pourrait-on affirmer l'un sans exclure l'autre? On ne doit certes pas être dépendant d'un souci de perfection pour prier, mais on ne

doit pas non plus se laisser aller. En tant que chef de chœur, il m'a paru pertinent de relever ce point et d'en faire part à ceux qui chantent dans notre paroisse. Moi non plus je ne trouve pas que l'on chante mal à Saint Jean, mais j'aimerais que l'on chante encore mieux, non en termes d'esthétisme, mais d'harmonie et de qualité de prière.

Par ailleurs, j'ai pu lire dans une réaction un raccourci dans mes propos qui m'a chagrinée. Le fait qu'un chant en début de liturgie nécessite la présence des hommes ne doit bien sûr pas constituer leur seule motivation pour venir à l'heure, et venir tout court. Je ne me retrouve pas dans une telle affirmation. Pourquoi cloisonner les choses? La responsabilité de celui qui chante fait partie d'un tout, et ce tout, c'est la prière de notre communauté. Il y a là un engagement tacite. Je vois quant à moi la vie paroissiale comme une mosaïque, ou chaque tesselle (hormis les sacrements et la prière), si elle est prise isolément, peut paraître secondaire, accessoire: la beauté du chant, la présence de tous aux offices, les fleurs, les ornements, la quête à la fin de la liturgie, etc. Pourtant toutes les tesselles, juxtaposées les unes aux autres, forment un dessin harmonieux. Voilà comment je conçois les choses.

Je me rends compte que certaines formulations ont pu choquer, notamment l'évocation des talents, du discernement de ces talents par chacun et le fait de se comporter en conséquence. J'aurais dû mieux expliciter ma pensée et l'étayer un peu plus: nous ne sommes pas égaux devant le chant, c'est une vérité irréfutable, on peut quand même me l'accorder. Oreille, voix, etc. sont variables d'une personne à une autre. Celui qui ne sait pas chanter se doit de le savoir, et de faire tous les efforts pour s'intégrer harmonieusement parmi ceux qui chantent. Il n'est pas question pour lui de se taire à vie, loin de moi cette idée, mais d'avoir une attitude respectueuse des autres, et responsable vis-à-vis du chant, élément si important dans nos offices. Il lui faut plus travailler, puisqu'il a moins de facilité. Peut-être cela semble-t-il injuste, mais c'est un simple fait, ni moi ni personne d'autre n'y pouvons rien.

Attention, il ne s'agit pas d'avoir une voix de cantatrice lyrique, ni l'oreille absolue, il s'agit, comme j'avais pris la peine de l'expliquer, de ne pas rompre l'harmonie du chœur qui est la voix de l'assemblée au-delà des individualités, des personnalités.

A mes yeux, le chant n'est pas différent de l'iconographie. Aurais-je eu les mêmes objections en transposant ma problématique à ce domaine? Moi qui n'ai pas le talent (toujours au sens évangélique du terme, ou « charisme », si certains préfèrent, « don de Dieu »...) d'un iconographe pour peindre des icônes, je ne vais pas m'improviser comme telle, au nom d'un pseudo égalitarisme, même si je sais dessiner, imparfaitement, maladroitement... Je ne me lancerai pas dans l'iconographie sur un claquement de doigt car je suis consciente que peindre une icône ne relève pas de mon plaisir, d'un hobby. L'icône est au service de la prière, personnelle, mais aussi de la prière de la communauté. Si j'y tiens vraiment, alors je me formerai, je creuserai ma technique et approfondirai ma connaissance de cette forme d'ascèse qu'est l'iconographie. Et je ne crois pas que je trouverais déplacé le fait qu'une personne ayant certaine autorité en la matière me dise : « Tu as encore du chemin à faire, du travail, avant de pouvoir réaliser ta première icône. Travaille et le moment viendra ».

Il en va de même pour le chant.

Je ne m'imagine pas une seconde dire aux personnes « ne chante plus, tu romps l'harmonie du choeur »! D'une part parce que ce serait blessant, contraire aux visées que rappelait Olga dans son intervention, et que je partage, et d'autre part parce que je tiens à ce que chacun soit libre, soit assez adulte et lucide pour s'évaluer lui-même. Après la parution de mon article, certaines personnes m'ont dit « je n'ose plus chanter » d'un air intimidé. Je suis navrée de m'être si mal fait comprendre. Non, chantez, mais pour reprendre l'injonction de Socrate, connaissezvous vous-mêmes. Chantez, mais recentrezvous sur la perspective du chant comme prière communautaire. Sentez-vous libre de chanter, mais avec discernement...

Lucile Chveder

A venir...

1ère rencontre du groupe œcuménique de lecture de la Bible le jeudi 3 février à 14 heures 30 et à 20 heures 30

<u>Lieu</u>: Espace Protestant Isséen, 18, rue Marceau, Issy-les-Moulineaux.

Conférence de Michel Stavrou le samedi 5 février à 14 heures

<u>Thème</u>: La pneumatologie selon saint Jean le Théologien

<u>Lieu</u>: Institut Saint-Serge (93, rue de Crimée, Paris 19^e, métro Laumière).

Conférence de l'archimandrite Élie le dimanche 6 février à 13 heures 30 <u>Thème</u>: Le déroulement de la Liturgie Eucharistique

<u>Lieu</u>: Paroisse Saint-Séraphin-de-Sarov, 91, rue Lecourbe, Paris 15° (autres renseignements sur le site internet: <u>www.saint-seraphin.net</u>). **4**ème et 5ème réunions de l'atelier «Approche de la Philocalie» les vendredis 11 février et 18 mars à 20 heures <u>Thème de l'année</u>: *Les chapitres sur la prière* d'Évagre le Pontique

<u>Lieu</u>: Paroisse Saint-Séraphin-de-Sarov (voir adresse ci-dessus).

Visite de S.E. Mgr Léon de Finlande Concélébration de la Divine Liturgie le samedi 12 février à 10 heures

<u>Lieu</u>: église Saint-Serge (93, rue de Crimée, Paris 19^e, métro Laumière).

Séance solennelle de l'Institut Saint-

Serge le dimanche 13 février à 15 heures <u>Programme</u>: remise du doctorat *Honoris* <u>Causa</u> à S.E. Mgr Léon de Carélie et de toute la Finlande, compte rendu de l'année universitaire, discours académique de Michel Stavrou: "L'Esprit procède du Père par le Fils": l'actualité de la pneumatologie de Nicéphore Blemmydès (XIIIe s.).

<u>Lieu</u>: Institut Saint-Serge (93, rue de Crimée, Paris 19°, métro Laumière).

Rencontre avec Jean-François Colosimo le dimanche 6 mars à 14 h

<u>Thème</u>: Les quatre âges de la vie de l'homme selon les Pères. 4^{ème} partie: vieillir et mourir. <u>Lieu</u>: Paroisse Saint-Séraphin-de-Sarov (voir adresse ci-dessus).

Des nouvelles de l'Assemblée des Évêques Orthodoxes de France...

L'Assemblée des Évêques Orthodoxes de France (AEOF) a publié un communiqué à la suite de sa dernière réunion, le 20 janvier 2005.

- Á l'occasion de la nouvelle année civile 2005, l'AEOF adresse ses meilleurs vœux aux différentes composantes, civiles et religieuses, de la société française. Elle adresse également aux primats des Églises orthodoxes, à leurs fidèles ainsi qu'aux fidèles orthodoxes en France, les meilleurs vœux de paix, santé et réussite en priant le Seigneur qu'Il les accompagne dans les œuvres et actions qu'ils entreprennent. Dans le cadre des vœux traditionnels officiels, une délégation de l'AEOF s'est rendue au Palais de l'État, Monsieur Jacques Chirac, les vœux de l'Assemblée.
- L'AEOF a fait le bilan de sa visite en novembre dernier auprès de sa sainteté, Bartholomée 1er, patriarche œcuménique de Constantinople. Elle réitère ses remerciements au patriarche pour sa sollicitude fraternelle et pour son écoute. La délégation de l'AEOF a été particulièrement touchée par l'accueil chaleureux et convivial ainsi que par les discussions, franches et constructives, que ses membres ont pu avoir auprès des

représentants du Patriarcat œcuménique.

- L'AEOF effectuera du 26 au 28 février 2005 sa visite auprès du primat de l'Église grecque-orthodoxe d'Antioche, le patriarche Ignace IV, au siège du Patriarcat à Damas. Outre la rencontre avec Sa Béatitude, Ignace IV, et les évêques du Patriarcat, une réunion avec le Patriarche syriaque orthodoxe, Zakka 1er, ainsi qu'une rencontre avec certains hauts dignitaires religieux musulmans de Syrie sont également prévues à l'agenda de ce voyage. Les visites de l'AEOF auprès des primats des Églises orthodoxes s'inscrivent dans le cadre du projet de l'AEOF d'entamer des concertations avec les Églises mères, de témoigner auprès d'elles, de vive voix, de l'expérience de collégialité et de communion qui caractérise les relations entre les évêques de l'AEOF et de leur présenter le travail accompli à ce jour en son sein.
- L'AEOF a reçu Monsieur Michel Sollogoub, professeur d'économie politique, désigné pour coordonner les travaux de sa commission des affaires sociales, Église et Société, et a entendu ses propositions quant au travail de cette commission. Nouvellement créée, cette sixième commission de l'AEOF sera chargée de mener une réflexion sur différentes questions sociales qui touchent, au sens le plus large du terme, notre société d'aujourd'hui et le témoignage chrétien à cet égard. Sur des sujets aussi divers que l'accueil des étrangers, les droits de l'homme, l'exclusion, l'accès au travail et à la santé,

les soucis d'un environnement sain, ceux de la bioéthique et de l'éthique de la vie... La commission sera chargée de coordonner la réflexion et de présenter, selon le cas, un témoignage et une approche orthodoxe sur ces questions. Dans l'élaboration de son travail, cette commission travaillera en étroite coordination avec les autres commissions de l'AEOF à savoir, les commissions théologique (père Boris Bobrinskoy), liturgique (père diacre Nicolas Lossky), relations œcuméniques et inter-religieuses (père Michel Evdokimov) et, in fine, celle de la communication (Carol Saba).

- L'AEOF a été informée de la visite en France de son éminence, l'Archevêque Léon, primat de l'Église orthodoxe de Finlande le 10 février prochain. Dans le cadre de cette visite, et outre des rencontres avec les membres de l'AEOF, un doctorat *honoris causa* sera remis à l'Archevêque Léon à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge à Paris. Il devra également effectuer des visites au monastère de Bussy et au cimetière de Sainte-Geneviève-des-bois.
- L'AEOF travaille actuellement sur une liste des prêtres orthodoxes canoniques officiant en France, mentionnant les évêques à qui ils sont rattachés. Le projet d'élaboration d'un annuaire orthodoxe de l'Église orthodoxe en France est également à l'étude et en cours de réalisation.
- La prochaine réunion de l'AEOF est prévue le 10 mars 2005.

Avez-vous pensé à régler votre cotisation?

La paroisse est habilitée à recevoir des dons. Vous avez la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 65% des dons versés dans la limite de 10% de votre revenu imposable.

Les dons et les cotisations versés au trésorier de la paroisse sont à régler à l'ordre de "Association Saint-Jean", soit par chèque bancaire, soit par versement au crédit du compte bancaire Association Saint-Jean, Société Générale Défense Leclerc Banque 30003 – agence 0382 – n° de compte 00037265531 clé 68.

L'orphelinat d'Ukraine

Dans le précédent numéro nous avions publié un résumé du bilan annuel de Montgolfière, une association que la paroisse tente de soutenir par des quêtes régulières. Nous vous proposons cette fois un article sur un autre des projets caritatifs de la paroisse.

L'orphelinat d'Ukraine ? Que puis-je en dire ? En fait pas grandchose. Cela peut paraître bizarre au premier abord, alors que nous ramassons depuis plusieurs années de l'argent pour cet orphelinat et que c'est moi qui ai demandé de le faire. Je peux simplement préciser qu'il se trouve dans la partie Est de l'Ukraine pas loin de Kharkov.

C'est bizarre, mais pas tellement quand on connaît un peu comment les choses se passent là-bas.

Voilà comment l'affaire a commencé.

Souvenez-vous Chourik (Alexandre Victoroff) et Sandrik (Alexandre Klimoff) avec quelques amis sont partis sur les routes

à vélo pour joindre Paris à Kiev. Moi, j'ai une amie qui est en ce moment moniale à la Laure des Grottes là-bas. J'ai donc courageusement pris l'avion et passé quelques jours avant leur arrivée chez cette amie.

Au cours de ce séjour, j'ai eu l'occasion de visiter un monastère, situé à la campagne et qui hébergeait un groupe d'enfants dans des locaux annexes. Ce groupe d'enfants de tous âges était encadré par deux personnes, un homme et une femme. Cela ressemblait un peu à une

colonie de vacances, les enfants jouaient, dans un pré, d'autres, si je me souviens bien, pêchaient dans une mare. Intéressée, je me suis renseignée : « Oh c'est un homme qui travaille dans un orphelinat qui amène tous les ans ici une partie des enfants dont il a la charge. » J'ai fait sa connaissance, mais nous n'avons pas eu le temps de parler vraiment. Il me dit qu'il devait se rendre le lendemain au monastère où j'habitais. En effet, le lendemain, je l'ai rencontré chez mon amie, il était venu parler avec un prêtre de ce monastère et justement dans la cellule de mon amie car elle s'occupait un peu plus particulièrement de l'une des fillettes.

C'est là que j'ai appris que ce Monsieur, Valerii Ivanovitch, de sa propre initiative amenait ces enfants dans le monastère, car ils étaient orphelins et que la structure dans laquelle ils habitaient pendant l'année ne prévoyait rien pour eux pendant les vacances. Il y avait à ce moment une histoire de lits un peu compliquée, il fallait absolument les remplacer et un des sponsors du monastère voulait bien le faire, mais comment y arriver sans que l'administration de l'orphelinat ne se sente accusée de n'avoir pas elle-même réglé le problème. Je me suis

intéressée à la question et il m'a montré les photos des lits sur lesquels dormaient les enfants. C'était une horreur : des lits avec des matelas sales sur lesquels on voyait des taches de toutes sortes et rien de plus, les enfants dormaient sans draps ni couverture.

J'ai demandé à Valériï pourquoi il faisait ce travail, et pourquoi d'une manière complètement bénévole il amenait ces enfants au monastère pour les vacances. Il m'a alors raconté que pendant plusieurs années il avait tenu un restaurant, qu'il gagnait bien sa vie, mais qu'il était tombé malade, qu'il avait fallu l'opérer d'urgence et qu'il ne savait pas s'il survivrait. Il avait alors promis que si jamais il ne mourrait pas sur la table d'opération, il allait changer de vie et se rendre utile aux autres.

Je lui ai demandé si nous ne pourrions pas aider d'une manière ou d'une autre cet orphelinat (je pensais à ce moment-là à l'ACER-RUSSIE). Il m'a expliqué que cela n'était pas vraiment un orphelinat mais un internat et qu'une partie seulement des enfants était soit

abandonnée, soit orpheline, les autres avaient des parents et partaient pour les vacances chez eux. Et à un moment où nous étions restés seuls il me dit: il ne faut surtout pas envoyer de l'argent à cet internat, on ne sait pas du tout où il va passer. Je me suis rendue compte à ce moment là que l'ACER-RUSSIE, ne pourrait pas aider car il ne fallait surtout pas que cela soit fait de manière officielle (j'en ai eu la confirmation à mon retour quand j'ai posé la question aux responsables). C'est à ce moment là que j'ai eu l'idée d'en parler à mon retour à la paroisse et que tout le

Annende Luna Vinntaa Loope Clane Control Loope Colopie Colopie

monde a accepté d'aider ces enfants.

Je transmets donc l'argent par diverses personnes à mon amie de Kiev, qui, à son tour, le transmet à Valerii Ivanovitch. Je n'ai pas toujours l'occasion de lui parler. Mais il écrit à chaque fois qu'il reçoit l'argent, il nous a envoyé la première année des photos des enfants qui montraient fièrement des bottes. La deuxième année, il a acheté quelques radiateurs pour chauffer les dortoirs.

Je l'ai eu il n'y a pas très longtemps au téléphone pour Noël russe, il avait de nouveau amené quelques enfants en vacances au monastère près de Kiev. Il m'a promis de m'envoyer une cassette, car il pouvait filmer maintenant. Et il nous remercie vivement pour ce que l'on fait pour ces enfants et surtout, dit-il, ce qui fait chaud au cœur des enfants c'est de savoir que des personnes au loin ne les oublient pas et pensent à eux, qui, chez eux, sont oubliés de tous.

Mon amie que j'ai eu également au téléphone, m'a dit qu'il était luimême très malade et qu'il ne se déplace plus qu'avec des béquilles.

Voilà ce que je peux dire de cet « orphelinat » d'Ukraine.

Olga Victoroff

Les prises de position dans les articles publiés ne reflètent que l'opinion personnelle de leurs auteurs.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de rédaction ou contribuer à un prochain numéro, adressez vos demandes à

Élisabeth Toutounov – 13 rue Guy Gotthelf, 91330 Yerres – 01-69-49-15-39 – elisabeth.toutounov@wanadoo.fr

L'ensemble des textes publiés peuvent être reproduits avec l'indication de la source : Feuillets Saint-Jean

~ 1	1	•	1	•
('al	end	r1er	11111	rgique
Cai	cuu	$1 1 \mathbf{C} 1$	шu	ıgıquc

Samedi 5 février 18h00 Vigiles

Dimanche 6 février 10h00 Proscomidie et Liturgie ton 3

Report de la sainte Rencontre

Samedi 12 février pas d'office à St-Jean. Nous célèbrerons les vigiles à 18 heures à la

crypte de la rue Daru à l'occasion de la visite de Mgr Léon de Finlande

Dimanche 13 février 10h00 Proscomidie et Liturgie ton 4

Dimanche de Zachée

Samedi 19 février 18h00 Vigiles

Dimanche 20 février 10h00 Proscomidie et Liturgie ton 5

Dimanche du Publicain et du Pharisien

Début du triode du carême

Samedi 26 février 18h00 Vigiles

Dimanche 27 février 10h00 Proscomidie et Liturgie ton 6

Dimanche du Fils Prodigue

Samedi 5 mars 18h00 Vigiles

Dimanche 6 mars 10h00 Proscomidie et Liturgie ton 7

Dimanche du Jugement dernier

Samedi 12 mars 18h00 Vigiles

Dimanche 13 mars 10h00 Proscomidie et Liturgie ton 8

Dimanche de l'Exil d'Adam

18h30 Vêpres

Rite de demande du pardon mutuel

Entrée dans le Grand Carême

Lundi 14 mars 19h00 Grandes Complies avec la lecture du grand

canon de saint André de Crète

Mardi 15 mars 19h00 Grandes Complies avec la lecture du grand

canon de saint André de Crète

Mercredi 16 mars 19h00 Grandes Complies avec la lecture du grand

canon de saint André de Crète

Jeudi 17 mars 19h00 Grandes Complies avec la lecture du grand

canon de saint André de Crète

Vendredi 18 mars 19h00 Vêpres et Liturgie des Présanctifiés

Samedi 19 mars 18h00 Vigiles

Dimanche 20 mars 10h00 Proscomidie et Liturgie de st Basile ton 1

1er Dimanche du carême : Dimanche du Triomphe de l'Orthodoxie

Mercredi 23 mars 19h00 Vêpres et Liturgie des Présanctifiés

Vendredi 25 mars 19h00 Vêpres et Liturgie de st Jean Chrysostome

Annonciation

Samedi 26 mars 18h00 Vigiles

Dimanche 27 mars 10h00 Proscomidie et Liturgie de st Basile ton 2

2^{ème} Dimanche du carême : mémoire de saint Grégoire Palamas

18h30 Vêpres

Mercredi 30 mars 19h00 Vêpres et Liturgie des Présanctifiés

Répartition des services

	Prosphores et vin	café et fleurs		Prosphores et vin	café et fleurs
6 février	Danielle Chveder	Catherine Hammou	6 mars	Anne von Rosenschild	Olga Victoroff
13 février	Hélène Lacaille	Élisabeth Toutounov	13 mars	Catherine Hammou	Brigitte Sollogoub
20 février	Olga Victoroff	Tatiana Victoroff	20 mars	Hélène Lacaille	Juliette Kadar
27 février	Clémentine Lacaille	Olga Vanhems	25 mars	Magdalena Gérin	Marie Prévot
			27 mars	Annick Klimoff	Marie-Josèphe de Bièvre

Les dates des services sont souples. Si elles ne vous conviennent pas, il est tout à fait possible de faire des échanges. L'important est que nous ne manquions ni de prosphores, ni de café. Si vous souhaitez vous joindre à la participation aux services, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne Sollogoub.